L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.
PAR BULLETT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.
Journal quotidien.............. payable d'avance.
Do. ... par semaine, ...

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 1er. JUILLET 1840.

CANDIDATS WHIGS
CHOISIS PAR LA CONVENTION NATIONALE.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS.
WILLIAM H. HARRISON
DE L'OHIO.

POUR VICE-PRESIDENT DES ETATS UNIS
JOHN TYLER,
DE LA VIRGINIE.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.
Sujet à la décision de la Convention des Whigs de l'Etat.

TICKET WHIG ELECTORAL POUR LA LOUISIANE.
1er. *District*—WM. DE BUYS, d'Orléans.
2d. *District*—JOSEPH BERNARD, d'Est-Bâton-Rouge.
3me. *District*—LOEUFROY BARRAS, de La Fourche.
4me. *District*—JACQUES DUPRÉ, de St. Landry.
5me. *District*—SETH LEWIS, des Rapides.

CANDIDATS POUR LE CONGRÈS:
Premier Dist. Congressionnel—L'hon. EDW. D. WHITE.
Second " " THOS. GIBBS MORGAN.
Troisième " " JOHN MOORE.

Législature d'Etat.
WM. DE BUYS,
GLENDY BURKE,
W. C. C. CLAIBORNE,
G. BEDFORD,
L. L. PERRIERE,
A. W. PICHOT,
CHRISTIAN ROSELIUS.

WHIGS DU 3me DISTRICT de la 1ère MUNICIPALITE.
☞ Une assemblée des whigs du 3ème. District de la 1ère Municipalité, aura lieu aujourd'hui 1er. juillet, à 7 1|2 du soir sur la gallerie de l'Hôtel de Ville, à l'effet de nommer des comités de vigilance.
Les whigs des autres districts sont invités à y assister.
CHS. BOUDOUSQUIÉ,
M. CRUZAT.
Comité de l'Association Tippecanoe des jeunes gens.

COMITE CENTRAL WHIG.
☞ Une assemblée régulière aura lieu ce soir à 8 heures, dans le salon de l'Hôtel St. Charles.
J. B. WALTON, W. H. WHITE, } Secrétaires.

ASSOCIATION TIPPECANOE DES JEUNES GENS DE LA NLLE. ORLEANS.
☞ Une assemblée régulière aura lieu ce soir à 7 heures 1|2 dans l'enceinte de la Cour de Paroisse.
C. KURSHEEDT, N. DELAPLAINE, } Secrétaires.

LES SPECULATEURS.
A entendre certains vanocrates exaltés, le parti de l'opposition se composerait exclusivement de spéculateurs. Rien n'est plus éloigné de la vérité que cette assertion. Il se trouve certainement autant de spéculateurs, toutes proportions gardées, dans le parti du pouvoir que dans le parti de l'opposition. Pendant quelques années la spéculation a frappé sur nos populations comme une maladie épidémique et le nombre de ceux qui n'ont pas été atteints est fort peu considérable.

Il est donc souverainement injuste de vouloir flétrir les hommes d'un parti de l'épithète de *spéculateurs*, puisque la rage des spéculations a également exercé ses ravages dans les deux partis.

Mais l'inconséquence de cette accusation est d'autant plus grande que c'est précisément le parti du pouvoir qui a provoqué ces spéculations par ses mesures financières et qui les a en quelque sorte autorisées par son exemple.

En détruisant la Banque des Etats-Unis, le seul frein qu'il y eût et qu'il pût y avoir contre les abus des Banques, et en retirant les dépots de la Banque Nationale pour les remettre aux mains de quelques banques de faveur, *avec la recommandation expresse de prêter libéralement*, l'administration a provoqué l'émission d'une immense quantité de papier; et cette quantité était tellement disproportionnée avec les besoins réguliers des affaires qu'un énorme excédant a dû chercher des emprunteurs de tous côtés.

Placés dans cette situation où il n'y avait qu'à demander pour obtenir, beaucoup se sont laissés tenter et se sont livrés à la spéculation. Mais qu'on dise de grâce quels sont les plus coupables, des victimes ou des bourreaux, de ceux qui ont dit: voilà des fonds, prenez tant qu'il vous plaira, et de ceux qui, cédant à ces offres, ont pris et spéculé? Ne voit-on pas qu'en cette circonstance, le gouvernement s'est fait agent provocateur et que maintenant il ose demander compte du mal qu'il a fait lui même?

N'est-il pas évident que si l'administration n'eut pas détruit la banque des Etats-Unis, on n'aurait pas émis tant de papier et que la spéculation n'aurait pas eu d'aliment?

Ce n'est pas tout. L'administration ne s'est pas bornée à provoquer la spéculation par ses mesures financières, elle l'a encore autorisée, encouragée par son exemple.

On n'a pas oublié la société formée à Washington *pour spéculer sur les terres publiques*, société composée de tous les hauts fonctionnaires de l'administration, dans le but de faire payer au peuple, aux honnêtes cultivateurs, les énormes bénéfices réalisés par les hauts et puissans sociétaires du *North American Land Company*.

Et ce genre de spéculation n'est-il pas d'une immoralité révoltante?

Des hommes haut placés dans le gouvernement fédéral, s'associent pour acheter des masses de terres publiques à de très bas prix et pour les revendre ensuite à un prix beaucoup plus élevé, aux cultivateurs, aux *settlers*. Une telle association n'a-t-elle pas pour but d'enrichir les riches aux dépens des pauvres et d'engraisser les oisifs de la sueur des travailleurs?

Dans la vente des terres publiques, le Congrès a toujours eu pour but, depuis la loi que fit passer le général Harrison, de favoriser les cultivateurs qui voudraient acquerir; et cette intention est sage, car c'est le meilleur moyen d'activer la culture et le défrichement. Or, la société aristocratique dont nous parlons tend à produire un résultat diamétralement opposé, en mettant les prix des terres hors de la portée d'une foule d'honnêtes, mais pauvres familles de cultivateurs.

Et ce sont ces hommes et leurs défenseurs officieux qui osent parler de spéculations et de spéculateurs! Et c'est cette orgueilleuse aristocratie du pouvoir qui se pare et qui voudrait exclusivement se parer du beau nom de démocratie!

AU COURRIER.
Le *Courrier* maintient ses attaques, mais sans les prouver; nous maintenons la juste qualification que nous lui avons appliquée et elle lui restera jusqu'à preuve contraire.

Nous devons au voyage de l'un de nos rédacteurs dans la paroisse de St.-Tammany, des renseignemens exacts sur les chances du juge Morgan et des candidats whigs dans les paroisses des Florides. Ces renseignemens sont des plus favorables. Le juge Morgan battra M. Dawson pour le Congrès d'environ 200 voix: il emportera la majorité dans deux des quatre paroisses des Florides qui jusqu'à présent avaient été des foyers de loco-focoisme. Livingston se divisera également entre les deux candidats ou donnera à Dawson une très faible majorité. On peut compter sur une majorité whig de 50 voix dans St.-Tammany et de 75 dans Washington. Quant à St.-Héléna, c'est tout au plus si elle donnera à M. Dawson cinquante voix de majorité. L'aspect général est donc des plus satisfaisans pour le triomphe du juge Morgan. Ce triomphe du reste sera mérité; car le candidat whig est un homme de talent, et il vient d'en donner de nouvelles preuves dans un discours qu'il a adressé au peuple. Le second district ne pourrait être plus dignement représenté.

M. Edwards, le candidat whig des Florides pour le Sénat, a quelqu'espoir de l'emporter sur M. Davidson; dans la paroisse de St.-Tammany, M. Ellis, whig, sera élu et probablement M. Thompson, whig, triomphera de M. Bickham, locofoco; à Washington et Ste-Hélène la lutte sera vive; à Livingston les locofocos l'emporteront. Les hommes qui voient froidement les choses prétendent que nous gagnerons un représentant et un sénateur; et les Van Burenistes eux-mêmes avouent que le résultat de l'élection pour le Congrès est fort douteux. Ce simple exposé peut donner une idée des progrès que fait chaque jour notre cause.

ASSEMBLÉE WHIG.—Une réunion des habitans du 3e District de la Seconde Municipalité a eu lieu lundi, 29 juin 1840, dans la maison de la pompe No. 1. M. N. A. Vienne a organisé l'assemblée en appelant M. R. H. McNair à la Présidence, MM. Peter Laidlaw, J. W. Behan, Paul E. Layet, Peter Conway Jr. L. R. Gaiennié, J. T. Osborne, Wm. T. Hepp et S. Kibourg, à la Vice-Présidence, et MM. Adolphe Layet et Harper Gillingham au secrétariat.

Sur motion de M. N. A. Vienne, un comité de dix personnes a été chargé de rédiger des résolutions: ce comité a été ainsi composé par le Président: N. A. Vienne, Sam. Stewart, John D. Bein, Mortimer Turner, Geo. W. Prichard, L. R. Gaiennié, G Kursheedt, Isaac Bell, Jos. E. Tourné et Wm. Watters. Il a rapporté les résolutions suivantes qui ont été adoptées à l'unanimité:

Attendu que c'est seulement par la combinaison de tous nos efforts et par l'unité d'action que nous pouvons assurer le succès de la cause whig aux prochaines élections de juillet, et attendu que nous pensons que l'établissement des purs et vrais principes whigs dans l'Union, est indispensable à la conservation de nos saintes institutions—

[illegible] whig régulier [illegible] cette importante occasion, il votera pour le ticket whig entier *et sans restriction aucune*.

Résolu que le Président nommera un comité de vigilance composé de soixante cinq membres pour veiller aux élections et s'assurer que chaque whig a déposé son vote.

Résolu que les actes de cette réunion seront publiés dans les journaux whigs de la ville.

Le Président a désigné comme membres du comité de vigilance du 3e district de la 2e Municipalité.

R B Sykes,	John Hall,
L R Gaiennié,	Wm. L Hodge,
Louis A. Nadaud,	Seaman Field,
John A Ameiung,	Jos S Sloan,
Wm H White,	Henry Renshaw,
Theodule Picquery,	Robert Kellett,
R H Snyder,	Felix Picquery,
James P Nelson,	James Hause,
C T Maynard,	Charles Doane,
J A Guillotte,	Jacques Potier,
Wm Florance,	Peter Conroy, Jr.
G Kursheedt,	J W Maynard,
Sumpter Turner,	Anthony Parker,
Benjamin Whitney,	Robt H McNair,
Thomas Aile,	S Kibourg,
Isaac Bell,	Louis Desaules,
Alfred F. Jones,	Joseph Maurice,
C W Cammack,	Wm M Carter,
Wm. Hopkins,	L M Davidson,
L A Martelli,	John Goodin,
E D Turner,	John W Meldery,
D Fidel,	E C Sloan,
Victor Marot,	Peter Laidlaw,
Geo. E. Richardson,	Frans. Layet,
R Loring,	Jos E Tourné,
Morton P Levy,	J W Behar,
James N Niven,	M Grivot,
Wm Waters,	Robert M. Davis,
Harper Gillingham,	J M Koons,
F L Gillespy,	D S Dewees,
Charles P Alene,	Archibald Bein,
A Hendrickson,	S Gillingham, jr.
Isaac Bridge,	

Sur motion, l'assemblée s'ajourne, et offre des remercimens pour l'usage de la salle.
R. H. McNAIR, Président.
ADOLPHE LAYET, HARPER GILLINGHAM, } Secrétaire.

POUR L'ABEILLE.
Comme le Courrier prétend "ne savoir trop pourquoi on voudrait faire croire aux habitans de la première et de la troisième municipalité, que Mr. E. D. White est opposé à l'extension du port," nous le référerons à la gazette de Lafayette, qui paraît bien informé sur ce sujet, et qui reproche à M. White de n'avoir pas cédé aux instructions qui lui ont été envoyées par les habitans de Lafayette. Il est certain que si M. White eut voulu favoriser les vues des habitans de la partie supérieure, il ne se verrait pas exposé à perdre leurs votes: ainsi, donc quoique le bill pour étendre les limites du port ait été présenté au Sénat, il est certain que si le membre de la Chambre, représentant ce district, lui eut donné son appui, il aurait été indubitablement adopté par le Congrès. Mais que dira la gazette de Lafayette, quand elle apprendra par le Courrier que le candidat, que dans son désappointement elle voulait substituer à M. White, n'est pas plus disposé qui lui à sacrifier les intérêts de la première et de la troisième municipalité? Persistera-t-elle encore à s'opposer au candidat de son parti? c'est ce que nous ne croyons pas.
UN CREOLE.

A MM. les Editeurs de l'Abeille.
Il ne faut pas trop nous reposer sur notre force. Les partisans du pouvoir agissent avec une incroyable activité. On les voit partout, prêchant, haranguant, cajolant les votans irrésolus.

D'ailleurs ce parti qui n'ignore pas que la lutte prochaine renferme pour lui une question de vie ou de mort, se dispose à combattre en désespéré; il dispose de toute l'influence du gouvernement fédéral et cette influence est immense pour des hommes qui sont peu scrupuleux sur le choix des moyens.

Il faudrait donc engager nos amis politiques à redoubler d'activité, car si nous venions à succomber tout serait perdu. La misère est bien grande assurément; mais elle augmenterait encore si le parti de l'administration parvenait à ses fins.

Tous ceux qui ne sont pas contens du présent doivent voter pour le ticket de la réforme, parce qu'il n'y aura point d'amélioration tant que l'administration sera dans les mêmes mains. Ceux qui nous ont ruinés sont inhabiles à nous relever: c'est évident.
J'ai l'honneur &c.
UN WHIG.

VENTE DES TERRAINS McDONOUGH.
Hier, il a été vendu à l'encan une partie des terrains McDonough par la première Municipalité.
Sept terrains sur les rues Joinville et Condé, entre Ursulines et Quartier, ont obtenu $12,670.
Trois terrains faisant face à la Levée, entre Bienville et Conti, $13,500.
Deux terrains faisant également face à la Levée, entre Conti et St. Louis, $8,200, et un terrain contigu, $5,100.

INTERIEUR.
Extrait de notre Correspondance particulière.
WASHINGTON, 18 juin 1840.

La lettre du Général Harrison à M. Lyons de Richmond, ses discours à Columbus et au fort Meigs ont causé un véritable déplaisir aux loco focos. Malgré tout leur désir, ils ne peuvent pas nier la haute portée intellectuelle que prouvent ces différentes productions; et ils sont désolés de voir le peuple apprécier les nobles et patriotiques sentimens qu'elles renferment. Elles sont en effet la plus concluante réfutation de toutes les attaques calomnieuses lancées par la presse de l'administration.

Depuis son avènement à la Présidence, M. Van Buren a eu deux grands projets: la réduction du salaire et l'établissement d'une armée permanente. Mais l'indignation populaire qu'ils ont excitée, n'a pas encore permis de les mener à bout; et les principaux appuis du président, en présence de l'opinion publique hautement manifestée, n'ont pas osé les défendre. En ce moment encore, il n'y a que le *Globe* qui soit assez audacieux pour soutenir la constitutionnalité de l'établissement d'une armée permanente.

Aujourd'hui M. Tallmadge a annoncé au Sénat et M. Curtis à la Chambre, la mort de l'honorable Anson Brown, Représentant de l'Etat de New York; le Sénat et la Chambre se sont immédiatement ajournés.

M. DeBacourt, nouveau ministre français auprès du gouvernement des Etats-Unis, est arrivé à New-York sur le Great Western.

PENNSYLVANIE—*Philadelphie*—Les plaidoiries dans le procès du commodore ELLIOT ont dû commencer le 20 juin. M. DALLAS était chargé de présenter la défense du prévenu.

—La banque des Etats-Unis a opéré d'importantes économies dans ses frais généraux. Les économies s'élèvent, à ce qu'il paraît, à près de $100,000 annuellement. M. J. Cowperthwaite a donné sa démission de caissier à cause de sa mauvaise santé, et il sera remplacé, dit-on, par M. A. Lardner.

—La seconde représentation de Fanny Elssler a été des plus brillantes; et le succès de la charmante danseuse suit sa marche ascendante.

DELAWARE—Un nouveau phare a été placé au cap Henlopen. Il est composé de 18 feux et de 18 réflecteurs. Il a été construit par Winslow Lewis, de Boston, sous la direction de H. Whitheley, collecteur du district de Delaware, et il l'emporte sur toutes les constructions de ce genre aux Etats-Unis.

MISSOURI.—Nous sommes redevables au bateau à vapeur *Vandalia* des journaux de St.-Louis jusqu'au 23 juin. Une grande convention a eu lieu à Rocheport du 18 au 20 juin; elle se composait de 8 à 10,000 personnes; cette grande assemblée s'est tenue dans un salon en forme d'amphithéâtre, et elle a fait éclater les plus énergiques sentimens en faveur de la RÉFORME et de HARRISON. Le 18, dans l'assemblée générale l'honorable DAVID TODD, de Boon, a été élu président, et le juge Robbins, du Kentucky a harangué l'assemblée. Le 19, second jour de l'assemblée, a été le plus remarquable: *deux cent quatre-vingt-trois vieux soldats*, dont neuf étaient des vétérans de la Révolution et avaient combattu sous le général Wayne, ont tenu une convention particulière et passé des résolutions qui expriment leur entière confiance dans le général HARRISON et leur résolution de voter par lui. L'un de ces vieux soldats portait une bannière sur laquelle se trouvaient écrits: "Whig de 1776 et Whig de 1840." Ces vénérables défenseurs de nos libertés siégeaient sur le haut d'une colline et formaient un admirable spectacle pour tous ceux qui les contemplaient, et leur réunion a été marquée par une circonstance qui a produit une vive émotion: plusieurs lettres qui racontaient avec éloge la carrière militaire du général HARRISON, venaient d'être lues devant tous ces braves et on leur demanda si ces lettres renfermaient la vérité. Alors tous ceux qui avaient servi sous HARRISON, tous ceux qui avaient assisté aux batailles de Tippecanoe, de la Tamise et du fort Meis, se levèrent et vinrent tour-à-tour témoigner de la bravoure et de l'habileté du général. Il y avait dans ce témoignage ainsi rendu je ne sais quelle imposante majesté qui rappelait les tems antiques. Est-il une accusation qui ne doive pas s'évanouir devant une si belle et si concluante manifestation?

EXTERIEUR.
On écrit de Nassau, le 6 juin 1840:
Le navire anglais Napoléon, de Belfast, capitaine Hugh Montgomery, parti de la Nouvelle Orléans pour Liverpool, avec un chargement de 1546 balles de coton, a échoué dans la nuit du 26 du mois dernier sur les *Cat Keys* sur le banc de Bahama. Le capitaine, deux passagers et quatre matelots sont arrivés ici dans la nuit du jeudi sur la chaloupe du bâtiment. La cargaison a été retirée par le sauvetage, mais il est à craindre que le navire soit totalement perdu.

On lit dans un journal du Nord: Une lettre du Hâvre, provenant d'une source respectable, contient le passage suivant:
"Une souscription a été ouverte en ville, et il se forme une compagnie pour établir une ligne de steamers pour New-York, et il y a quelque probabilité que ces souscriptions seront suffisantes pour deux steamers au moins. Le gouvernement encourage cette entreprise et a consenti à payer 240,000 francs par an à chaque bateau et se réserve le revenu du port des lettres. On fait également un bassin pour le plus large des bateaux.

[illegible] de Cunard, devait partir [illegible] pour Halifax, le 1er. juillet; le Président, devait partir de Liverpool pour New-York, le 1er. août, et le British Queen de Londres, le 1er. juillet.

ANGLETERRE.
Depuis l'époque où la Banque d'Angleterre a été obligée de secourir à celle de France, elle a conduit ses opérations avec une telle mesure et une telle prudence qu'elle est aujourd'hui dans une excellente position et que son crédit est mieux assis que jamais. Voici le tableau de sa situation du 3 mars au 26 mai 1840:

Passif.		*Actif.*	
Circulation	£16,817,000	Sécurités	£22,556,000
Dépots	7,226,000	Réserve métallique.	£ 4,386,000
	£24,043,000		£26,942,000

En comparant cet état avec celui qu'elle a présenté à la fin d'avril et qui comprenait les trois mois du 4 février au 28 avril, on a constaté une diminution de £14,000 dans la circulation, de £70,000 dans les dépots, et un accroissement de £68,000 dans la *réserve métallique*.

—Des ordres ont été donnés dans les différens chantiers de la marine royale pour la construction de neuf navires de guerre et de six batimens à vapeur, qui doivent être immédiatement commencés et achevés dans le plus bref délai possible. Le chantier de Portsmouth construira un vaisseau de 90 canons qui s'appellera le Prince Albert et un batiment à vapeur de 800 tonneaux; celui de Plimouth, 1 vaisseau de 90 canons, 'l'Exmouth,' deux bricks de 26 canons chacun, Niobé et Amethyst; celui de Woolwich, 1 vaisseau de 90 canons, 'Hannibal' et un bâtiment à vapeur, 'Devastation;' celui de Chatam, 'l'Irrésistible' de 90 canons et le 'Grocoler;' celui de Pembrock, le 'Lion' de 80 canons, et les bâtimens à vapeur 'Vixen' et 'Geyser;' enfin celui de Sheerness, le 'Daring' de 18 canons et le 'Styx,' bâtiment de guerre à vapeur.

—Le bill de Lord John Russel sur les *réserves du clergé* dans le Canada a été, comme nous l'avons dit, enrégistré à la Chambre des Communes pour une troisième lecture. D'après l'exposé des motifs que nous avons sous les yeux, ce bill pourvoit à une équitable distribution du produit de la vente des terres du clergé. L'Eglise d'Angleterre et l'Eglise d'Ecosse toucheront chacune un quart; l'autre moitié sera répartie entre les différens cultes, y compris le Catholique Romain, par le gouverneur et le conseil exécutif. Le bill a passé, sans rencontrer une opposition sérieuse.

—On a reçu à Londres des lettres qui annoncent la mort de Frédéric Guillaume, Roi de Prusse. Il y a déjà quelques tems que ce prince était dans un déplorable état de santé et l'on s'attendait à chaque instant à le voir mourir. Il paraît que quelques instans avant d'expirer, il a voulu voir une dernière fois son armée défiler devant lui; pour répondre à ses désirs, on a approché son lit d'une fenêtre, et il a pu ainsi, à l'aide d'une glace, prendre congé de ses compagnons d'armes. Frédéric Guillaume a ensuite remis entre les mains de son fils le pouvoir royal. Le lendemain il a rendu le dernier soupir.

PORTUGAL.
—L'ouverture des Cortes a eu lieu le 25 mai, avec le cérémonial habituel, par la reine en personne. La guerre civile qui avait éclaté dans les Algarves, est sur le point d'être terminée. Le chef des rebelles, le brigadier Silva, comme on l'appelle, a proposé de faire sa soumission à la condition, 1° qu'on paierait à lui et à ses compagnons la valeur de leurs armes et de leurs munitions, 2° qu'ils auraient la liberté de prendre du service dans les troupes de la reine ou rentrer dans leurs foyers sans être jamais inquiétés, et 3° qu'enfin ils jouiraient intégralement du bénéfice de l'amnistie publiée le 4 avril dernier. Ces conditions ont été acceptées.

VARIÉTÉS.
LOUISE.
I.
Faute d'un habit.

Il y avait cinq minutes au moins qu'un jeune homme exposé à une pluie battante frappait à la porte d'une obscure maison du quartier Saint-André des Arts, quand la portière se décida à *tirer le cordon*. Le jeune homme se dirigea avec prudence et presque à tâtons, quoique cette maison fût celle qu'il habitait, vers une lumière qui brillait sans rayonner derrière des vitres ternes, au fond de l'allée, remplie à droite et à gauche de ballots et de piles de papier, et dont le sol inégal ondulait sous ses pieds.

—Vous dormiez donc déjà? demanda-t-il à la portière en ouvrant la loge.

—C'est vrai, répondit une petite vieille qui, pour achever de rendre à ses idées toute leur lucidité habituelle, humait à grand bruit une copieuse prise de tabac; c'est vrai, je m'étais un peu assoupie en vous attendant.

—En m'attendant! il n'est pas encore huit heures.

—Vous êtes le dernier, M. Lucien, tout le monde est rentré.

—Vous voulez dire que ce soir, comme hier, comme toujours, personne n'est sorti. Il n'y a dans cette maison que des locataires qui ne troublent guère votre repos. Au rez-de-chaussée, le marchand de papiers, qui se couche aussitôt qu'il a terminé ses comptes de la journée et encaissé son dernier écu; au premier, un employé de l'administration des hospices qui ne s'aventure jamais, la nuit, dans les rues: au second, une vieille demoiselle paralytique; et enfin, au troisième et dernier étage, moi, à qui il n'arrive pas six fois par an de rentrer passé minuit. Allons, vous n'êtes pas à plaindre; vous menez une existence de rentière.

Pendant qu'il parlait le jeune homme avait allumé un bout de bougie renfermé dans une petite lanterne provenant probablement de la vente du matériel de quelque théâtre de boulevard, et en tout semblable à celles dont se servaient il y a une vingtaine d'années les traîtres de mélodrames. Peu soucieux de prolonger la conversation, il se retirait; la portière le rappela.

—A propos, dit-elle, j'ai reçu une lettre pour vous.

Lucien revint sur ses pas, et à peine eut-il reconnu l'écriture de l'adresse qu'il laissa échapper une exclamation de surprise. Il tournait et retournait la lettre entre ses doigts; il regardait le timbre, le cachet, et, malgré le témoignage qu'il avait sous les yeux, il semblait douter de la réalité de ce qu'il voyait: il souriait d'un air d'incrédulité, et quand il demanda à quelle heure de la journée cette lettre était arrivée, l'émotion fit trembler sa voix. La portière, qui ne comprenait rien à ce trouble et à cette pantomime, lui dit:

—Qu'avez-vous donc, monsieur Lucien? est-ce que vous croyez que cette lettre vous annonce une mauvaise nouvelle?

—Oh! j'espère bien que non, répondit-il, et je devrais déjà l'avoir lue!

Il quitta précipitamment la loge.

—Pourquoi ne la lisez-vous pas ici? Vous seriez plus à votre aise et ce serait plus tôt fait.

Le jeune homme n'entendit pas cette offre, où la curiosité entrait pour le moins autant que l'envie d'obliger. Il voulait être seul et il montait aussi rapidement que le lui permettait l'état de l'escalier; mais, arrivé au milieu du deuxième étage, il s'arrêta.

—Une lettre d'elle! Mais ce n'est pas possible!

Il s'assit sur une marche, et sans faire attention que le vent s'engouffrait dans l'escalier par une fenêtre ouverte et chassait sur lui une pluie glacée, il brisa le cachet.

Sa lecture ne fut pas longue: la lettre ne contenait que quelques lignes imprimées qu'il ne prit pas le temps de parcourir en entier. Un seul mot, son nom, était écrit par la même main qui avait tracé l'adresse.

—Fou que j'étais! s'écria-t-il. Mais n'importe: c'est encore du bonheur!

Il redescendit et dit à la portière:

—Je sortirai dès que je serai habillé. Dans une demi-heure vous irez me chercher une voiture. Puis il monta tout d'un trait cette fois les trois étages qui conduisaient à sa chambre, véritable cellule inaccessible aux distractions et cachée comme un nid sous les toits.

Toutes les grandes villes, mais Paris plus qu'aucune autre peut-être, offrent des contrastes souvent inexplicables. Là, le bruit, le mouvement, la vie active et affairée; ici, la solitude; plus loin, le luxe oisif. Sur telle partie du sol, la population se réunit, se presse, s'entasse; et au bout de quelques années se déplace et afflue ailleurs, comme les eaux capricieuses d'un fleuve qui change de rivages. Telle autre partie semble vouée à l'immobilité: les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, les mêmes physionomies s'y perpétuent sans altération. Au centre du quartier Saint André des Arts, entre la place de ce nom et celle de l'Ecole de Médecine, entre la rue Hautefeuille à gauche, la rue de l'Eperon et le passage de Rohan, qui conduit à la Cour du Commerce à droite, il existe un petit quartier inconnu à la plupart des Parisiens et formé par quelques rues étroites et humides qui se croisent et s'enchevêtrent comme les allées d'un labyrinthe. C'est une sorte de terrain neutre qui n'est ni la ville ni la province, où ne pénètre que par écho le bruit des hôtels garnis, des tavernes et des restaurants qui le flanquent de tous côtés. Rien n'y a changé de mémoire d'homme. Il y a là des médecins célèbres depuis trente ans; des libraires, Déterville, Pankoucke, qui ont vu s'engloutir dans d'immenses et folles entreprises plusieurs générations de livres. C'est là qu'ont vécu pendant de longues années des hommes illustres à diverses titres, Huzard, Loiseau, l'auteur de l'*Ami des Lois*, Pigault-Lebrun, ce cœur sans fiel; c'est là qu'est mort Chenier même, protégé par l'oubli qu'il avait cherché, mais inébranlable dans ses convictions énergiques, Robert Lindet de la Convention. La spéculation s'est arrêtée sur les limites de ce quartier: on n'y a pas fait au soleil plus de place pour éclairer et réchauffer ses appartements sombres; l'herbe y pousse toujours dans les cours. Deux ou trois maisons seulement, grattées et blanchies, ont reçu une toilette neuve. Tout garde le même aspect, tout est immuable, éternel comme le format du *Moniteur*, qui du sein de ce pays perdu répand dans le monde ses vérités et ses mensonges officiels.

Lucien Gairal demeurait rue des Poitevins, No. 4, dans la maison contiguë à celle du journal, et cette maison n'était ni la moins irrégulière, ni la moins délabrée de toutes les vénérables constructions environnantes. Une lourde porte cochère donnait accès dans une espèce de caverne, noire même en plein jour. Au fond de cet antre était une niche où gîtait la portière. Entre la loge et l'escalier, une porte vitrée jadis, mais dont il ne restait plus que les chassis, menait à une petite cour où la lumière arrivait comme au fond d'un entonnoir, et qui servait de puisard naturel aux eaux du ciel et à celles qu'y versaient des plombs serpentant le long des murailles. L'escalier, dont les marches déjointes par le temps offraient une inégalité fatigante de hauteur et de largeur et quelquefois même des solutions de continuité, était orné d'un côté d'une rampe massive appuyée sur des balustres en bois de la forme d'une dame-jeanne et criblés de trous de vers, et de l'autre, d'une corde lâche passée de distance en distance dans des pitons, et aussi nécessaire à ceux qui tentaient l'ascension que le fil d'Ariane au héros de la fable. Quand on avait gravi soixante ou [illegible] pendant [illegible] chées de plantes [illegible] du sol, recevaient, pendant [illegible] rayons de soleil entre les [illegible] des toits et des cheminées. A l'autre extrémité de ce jardin babylonien était l'appartement occupé par Lucien. Il se composait d'une chambre, précédée d'un carré obscur: en retour il y avait aussi un cabinet qui regardait la terrasse. Cette dernière pièce n'avait pour tout meuble qu'une armoire à porte-manteaux et par nécessité avait été transformée en bûcher. L'état misérable de cette maison, dont la physionomie générale est plutôt adoucie qu'exagérée, ces murailles sales, ces fenêtres à demi brisées, tout cet aspect pauvre et abandonné, disposaient l'esprit à une impression fâcheuse. Que pouvait-on supposer derrière ces portes, si ce n'est un galetas malpropre? Aussi aurait-on été surpris agréablement en pénétrant dans la chambre de Lucien.

Il y a des gens à qui des habits usés et râpés par la brosse font plus d'honneur, grâce à une certaine distinction naturelle, que des vêtemens neufs et élégans à d'autres. Lucien Gairal avait su faire de ce taudis une retraite où l'on devinait au premier coup d'œil une pauvreté noble et fière. A défaut de tableaux et de gravures, les murs disparaissaient sous les livres. Aucune place n'était inoccupée, aucun recoin ne restait vide. Ce n'était pas l'arrangement vulgaire d'une femme de ménage qui poursuit un grain de poussière de meuble en meuble, la symétrie d'un esprit étroit qui, pour se créer des ressources contre l'ennui, et l'oisiveté, se fait l'ami et l'esclave de son mobilier: les tables étaient chargées de papiers et d'ouvrages de sciences et d'art: des atlas, des livres d'histoire, des traités de médecine et d'anatomie chassés des rayons encombrés de la bibliothèque avaient élu domicile sur les chaises. Tout attestait le travail, une vie méditative, oubliant parfois l'ordre matériel pour les préoccupations de l'intelligence.

Il ne serait pas exact de dire que l'étudiant de Paris, représenté généralement comme un pilier d'estaminet, un coureur de grisettes, un tapageur nocturne, aurait le droit de se plaindre de la calomnie. Mais dans la difficulté de découvrir le côté sérieux de cette existence, des observateurs superficiels se sont arrêtés aux défauts qui sont en évidence; ils ont établi un principe absolu, et qui est vrai comme il est vrai que tout étudiant allemand se grise avec du vin du Rhin, que tout étudiant espagnol passe ses nuits à jouer de la guitare. On ignore ou on feint d'ignorer que derrière cette dissipation du grand nombre, derrière cette vie de taverne, paresseuse, grossière, brutalement sensuelle, il existe des volontés fermes et passionnées pour l'étude, des intelligences qui s'abreuvent à toutes les sources de la science, des natures puissantes et vigoureuses qui se domptent par les privations, qui s'imposent la retraite et les veilles, et se préparent aux luttes de la vie par les épreuves d'une jeunesse austère.

Lucien Gairal appartenait à cette génération sérieuse qui attend le moment de son émancipation. Depuis plus d'un an il était reçu médecin. Mais à part des soins donnés souvent gratis à des malades obscurs et trop pauvres pour fonder sa réputation, il n'avait guère plus d'occasions de pratiquer l'art de guérir que s'il eût été avocat ou peintre. Fils d'un ancien colonel mort quelques années après la restauration, Lucien, grâce à une bourse entière, avait été élevé dans un des colléges de la capitale. Au sortir de ses études, il avait été passer quelques mois avec sa mère, retirée en province. Il revint à Paris, incertain encore de la profession qu'il embrasserait. Après avoir hésité entre le barreau, la littérature et la médecine, il se décida pour cette dernière carrière. Mais il fallait passer de longues années dans le dénûment, et Lucien se serait reproché de détourner à son profit une parcelle de la modique pension de sa mère. Le temps, cette source première de tous les revenus, était le seul capital qu'il possédait: il calcula ce que chaque heure de la journée pouvait produire, comme d'autres calculent ce que les minutes peuvent dévorer de trésors, et il se dit que son corps comme son esprit pouvait suffire à cette activité continuelle. Pendant les intervalles de ses cours, il rédigeait des articles de journaux: pour quelques pièces de 5 francs, il apportait sa part à cette effrayante masse d'intelligence et d'esprit qu'absorbe la presse quotidienne. Il donna aussi des leçons: il se fit professeur de latin, de grec, et à force d'ordre, d'économie et de persévérance, il put établir son budget d'une manière à peu près normale et balancer ses dépenses et ses recettes. Mais la moindre dissipation aurait rompu l'équilibre. Cette vie laborieuse ne fut interrompue que par la mort de sa mère. A la nouvelle qu'il en reçut, Lucien partit à pied, le sac sur le dos, un bâton à la main, et se rendit dans un petit bourg de la Basse-Normandie. C'était un pélérinage qu'il accomplissait, car la pension de sa mère s'éteignait avec elle. Mais quelque faibles qu'il eût connu ses ressources, il les avait crues suffisantes et son cœur se serra à l'aspect du mobilier délabré qui composait tout son héritage. Il vit que dans ses lettres sa mère l'avait trompé sur sa misère comme il l'avait trompée lui-même sur la sienne, et il s'attendrit au souvenir de ces mensonges réciproques qui avaient déguisé des souffrances que ni l'un ni l'autre n'aurait pu adoucir. A l'exception de l'epée, des épaulettes et de la croix de son père, tout fut vendu pour acheter une croix en fer et une pierre qui remplaça la croix de bois noir où on avait écrit: *Ici repose Anne-Josephine Fabier, femme Gairal.* Il planta sur cette terre fraîchement remuée quelques arbustes verts et quelques fleurs dont il remit le soin et la culture aux hasards des saisons, comme il remettait son existence aux caprices d'un avenir inconnu, et désormais, isolé dans le monde, il revint à Paris reprendre sa chaîne, toujours pauvre, mais toujours courageux et patient. Cette régularité de conduite n'était pas chez Lucien le fruit d'un naturel avare, d'une organisation négative. Loin de là, il avait eu des combats à soutenir, des désirs ardens à refouler au fond de son cœur; des images mondaines avaient poursuivi et troublé ses veilles: le plaisir l'avait sollicité souvent. Mais sa probité lui avait appris qu'entre voler et emprunter sans savoir comment on rendra il n'y a que l'épaisseur d'un sophisme. Décidé en outre à ne pas dévier de ses convictions politiques, il n'avait pas voulu qu'un malaise personnel lui fît désirer un changement qui lui semblait utile à tous, et pour garder le droit d'être mécontent des autres, il avait évité d'être mécontent de lui-même.

Cependant il faut se défier de la sagesse et la corriger quelquefois. En mettant un frein inflexible à ses passions, Lucien avait laissé s'émousser l'aiguillon de la nécessité. Au moment de recueillir, il craignait d'avancer la main. Il y avait en lui deux hommes dont l'un dominait l'autre. Cet esprit rompu à toutes les luttes de la pensée, ferme, inébranlable, qui avait jeté un coup d'œil profond sur les misères humaines, qui s'était enthousiasmé pour tous les dévouements, avait contracté dans la retraite une habitude d'indépendance et une certaine sauvagerie qui froissait le contact du monde et qui s'effarouchait jusqu'à l'indignation à la seule idée du savoir faire et du charlatanisme. Il le sentait et s'excitait en vain à l'action, car son cœur était resté naïf et candide, et n'avait rien perdu de la fraîcheur de ses émotions. C'étaient toujours comme au temps de sa première jeunesse, des rêveries et des extases, de vagues désirs qui s'envolaient vers les nuages: un rayon de soleil lui donnait de la joie pendant une heure. Puis, il y avait un temps d'arrêt dans sa vie. Un amour chaste et silencieux la remplissait et fournissait un aliment encore inconnu à l'activité méditative de son esprit. Il se plaisait à en suivre les progrès, il le caressait comme une espérance, comme une chimère trop douce pour risquer de la voir s'évanouir en cherchant à la réaliser. C'était ainsi que, depuis un an environ, il avait vécu dans le repos, oubliant que le moment était venu pour lui de réclamer sa place et de prendre sa part de gloire et de fortune.

Pendant les premiers mois de son séjour à Paris, il avait été reçu chez un ancien ami de son père, M. Delaunay, homme que sa probité plus qu'une intelligence supérieure avait distingué de ses confrères. Agent de change pendant vingt-cinq ans, il s'était retiré des affaires le moins riche et le plus considéré de sa compagnie. A cette époque, Lucien s'était lié d'amitié avec le fils de M. Delaunay. Il venait souvent dans la maison, où ses visites étaient toujours bien accueillies. Des revers de fortune atteignirent cette famille: elle se vit sur le point d'être totalement ruinée, et ne sauva du naufrage qu'une centaine de mille francs. L'ami de Lucien, Victor, quitta la France. Un an plus tard, quand les occupations et les inquiétudes de M. et de Mme. Delaunay eurent un terme, Louise, leur fille, sortit du pensionnat où elle avait achevé son éducation. Lucien l'avait vue autrefois, déjà assez belle pour inspirer de l'amour; mais les passions ont un instant marqué dans la vie pour éclater, et ce fut tout à coup et comme par l'effet d'une révélation soudaine qu'il s'aperçut un jour que cette jeune fille à qui il avait souvent parlé avait une taille et des mains admirables, un sourire charmant, de beaux yeux bleus où languissait une pensée rêveuse, et un son de voix qui le faisait tressaillir. Il l'aima, mais en secret et sans qu'aucune parole le trahît. Louise était trop pure, sa mère trop confiante pour qu'il songeât à abuser de la liberté qu'une longue connaissance lui donnait. Il lui arriva même quelquefois d'éviter les tête-à-tête qu'amenait le hasard. Il n'était pas de ceux qui regardent comme une proie légitime l'innocence et la pudeur; la jeunesse comme les cheveux blancs lui inspirait du respect. Louise avait-elle deviné ce que cachait son silence? Il l'ignorait. Elle n'avait pas changé à son égard, elle ne le cherchait ni ne le fuyait, elle n'était ni plus joyeuse quand il arrivait ni plus triste quand il s'éloignait, et il semblait à Lucien que son humeur était restée trop égale, son amitié trop franche, pour qu'il pût s'y mêler un autre sentiment.

Mais si timide que fût son amour, si peu d'espoir qu'il eut conçu, Lucien n'était pas en garde contre la vivacité de ses impressions, et, comme nous l'avons vu au commencement de ce chapitre, sa philosophie avait cédé à un mouvement de joie irréfléchie lorsqu'il avait reconnu sur l'adresse de la lettre l'écriture de Mlle. Delaunay. Cette lettre était tout simplement une invitation pour le soir même à un bal chez M. et Mme. de Montdidier, dont Lucien avait entendu quelquefois parler chez le père de Louise. Cette invitation, comment et pourquoi lui était-elle adressée? C'était à Louise sans doute qu'il la devait. Absent, il avait un instant occupé sa pensée: elle désirait le voir, elle lui donnait rendez-vous et l'appelait à côté d'elle au milieu de ce monde où sa beauté allait paraître dans tout son éclat, où l'attendaient mille hommages. N'était-ce pas là une sorte d'encouragement? Qui sait si dans ce premier moment Lucien n'aurait pas oublié ses sages et discrètes résolutions? Tant de bonheur, un bonheur si inespéré, le transportait bien au-delà de la réalité. Il fallait, pour que l'imagination de Lucien repliât ses ailes, qu'elle se heurtât contre un de ces obstacles vulgaires dont les romanciers et les écrivains dramatiques ne tiennent ordinairement aucun compte, et qui cependant forment la trame et le tissu de la vie.

Rentré dans sa chambre, et quand déjà il avait préparé ses habillemens de soirée, Lucien, comme tous les amoureux qui ne voient pas seulement dans une lettre les sentimens quelle exprime ou qu'ils croient y deviner, mais qui prêtent encore un charme mystérieux et une sorte d'animation à l'objet matériel aux caractères tracés par une main chérie, au papier dont le contact fait courir le frisson dans leurs doigts, Lucien voulut relire le bienheureux billet. Il commença par épeler, syllabe par syllabe, les huit ou dix mots de l'adresse: il lut ensuite en ne s'arrêtant que sur son nom, l'invitation cause première de tant de joie. Mais, hélas! une dernière ligne, une ligne fatale qui d'abord avait échappé à ses regards renversa tout ce fragile échafaudage et le ramena des enivremens d'une fête au milieu de sa solitude et de sa pauvreté. Le bal de Mme. de Montdidier était un bal costumé, et le costume était d'étiquette rigoureuse pour les danseurs. Le premier mouvement de Lucien fut de courir à son secrétaire; mais la réflexion l'arrêta. Le matin même il avait calculé son budjet jour par jour jusqu'à la fin du mois, qui approchait, et l'argent dont il pouvait disposer n'aurait pas suffi à une pareille dépense. En présence d'un obstacle aussi [illegible] confirmant ses regrets en lui-même, il sourit tristement et alluma la lampe qui avait déjà éclairé tant de veilles laborieuses. En cet instant on frappa à sa porte.

—M. Lucien, la voiture est en bas, lui cria la portière.

—Renvoyez-la: j'ai changé d'idée, je ne sortirai pas.

Puis s'asseyant devant sa table de travail:

—Je n'étais qu'un enfant tout à l'heure, dit-il, me voilà redevenu homme. Le bonheur est la pierre de touche de la sagesse, et la joie est plus difficile à supporter que la peine.

Après un moment de silence il ajouta avec un accent railleur:

—Pourquoi n'écrirait-on pas un livre sur de pareilles mésaventures, un livre des *impossibilités*? Qu'un étudiant veuille enlever une grisette, il devient aussitôt riche comme un des frères Rothschild. Tout amoureux court les grands chemins et sème l'or sous ses pas. On va en Suisse pour un regard, en Italie pour un sourire, et pourtant la vérité est que les frais de poste coûtent horriblement cher, et que je ne suis pas le premier qui, pour soixante misérables francs, ait appris la différence qui existe entre le roman et la vie réelle.

AUGUSTE ARNOULD.

(*La suite à demain.*)

DERNIERES DATES.

New York	juin 20	Liverpool	juin 3
Boston	juin 19	Londres	juin 2
Philadelphie	juin 20	Havre	juin 3
Washington	juin 20	Paris	juin 1
Baltimore	juin 22	Bordeaux	mai 26
Charleston	juin 24	Madrid	mai 25
Vera-Cruz	juin 6	Cadix	mai 24
Tampico	juin 6	Havane	juin 17
Mexico	mai 27	Houston	juin 25

COMMERCIAL.
MARCHÉ MONÉTAIRE.
Nouvelle-Orléans, 30 juin 1840.

Espèces	5 @ 6	pour cent prime.
Billets de Banque des E.U.	2½ @ 3	do.
Notes de la Tresorerie	7 @ 8	do.
Souverains	$4 85 @ $5 25.	
Doublons Espagnols	17 @ 17 25	
de Mexicains	16 @ 16 37.	
Or Américain	6 @ 8	pour cent prime.

COTON.—Arrivées depuis le 26 dernier, de la Louisiane et du Mississipi, 691 balles; Tennessee et Nord Alabama, 1777, Arkansas 80, Mobile 100, ensemble 2648 balles. Expédiées dans le même temps pour Liverpool, 5842 balles, Havre 3865, Bordeaux 846, la Havane 150, New-York 55, Boston 723, Philadelphie 133, Providence 435, Richmond 60, ensemble 12,105 balles, produisant une réduction sur le stock de 9496 balles, et laissant en main y compris celui à bord des navires non expédiés le 30 dernier un stock de 60,446 balles.

Depuis l'arrivée des nouvelles d'Europe, par le Great-Western, notre marché se trouve dans un état de langueur mais nous ne saurions encore dire l'effet qu'elles ont produites sur le cours de nos cotons. Néanmoins, on remarque un grand découragement de la part des acheteurs, qui ne paraissent pas disposés à traiter aux cours précédents. Toutefois, vû l'absence des opérations, nous continuons à les maintenir. Les cotons en vente actuellement ne sont qu'en faibles quantités. Les ventes, durant ces trois derniers jours, ont été comme suit:—120 balles Louisiane et Mississipi à 8 cents, 50 à 8, 27 à 6 1|2, 29 à 6 3|4, 62 à 9, 74 à 8, 64 à 10, 50 à 6 1|4, 80 à 8 3|4, 160 à 8, 46 à 7 1|2, 42 à 9, 30 à 9, 74 à 8 1|4, 15 à 8 1|2, 21 à 6 1|2, 1090 Nord Alabama à 6 3|4, 80 des districts ouest à 6 1|2, et 70 Mobile à 9 1|2 cents.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississipi.		Tenn et Nort Alabam.	
Ordinaire,	5 3|4 à 6 3|4	Ordinaire,	5½ à 6
Commun	7 1|2 à 8	Commun,	6½ à 7½
Bon,	8 1|4 à 9 1|2	Bon,	7½ à 8
Bon à beau,	10½ à 10 3|4	Bon à beau	8¾ à 9½
Bon à fin,	11 3|4 à —	Bon à fin,	10 à —

ETAT DU COTON.

1839. Oct. Stock en main,		15424
Reçu les trois derniers jours	2608	
Precedemment,	909601	912109
		927533
Exporté pendant les 3 derniers jours	12105	
Precedemment,	826381	838487
Stock en main,		60446

SUCRE, *Louisiane*.—Depuis notre rapport de samedi matin, il y a eu de meilleures demandes sur la levée et 250 bts environ ont été pris pour le nord, de 4 à 4 1|4 cents; indépendamment des ventes aux groceurs de la ville et quelques parties aux spéculateurs. Nous cotons maintenant comme le cours du marché 3 1|4 à 4 3|4 cents, en observant que quelques parties de choix obtiennent encore de 5 1|2 à 5 3|4 cents. Le stock sur la levée a un peu augmenté, les arrivages des trois derniers jours s'étant élevés à environ 750 boucauts. Nous ne connaissons aucune opération sur les habitations.

MELASSE.—Nous avons eu hier de bonnes demandes et toutes les parties en baril, en bon état pour l'expédition ont été prises pour le nord. Nous cotons 18 cents le gallon avec tendance à la hausse. Il ne se fait aucune opération sur les habitations.

TABAC.—Il ne s'est pas fait d'affaires depuis samedi, le marché a été plus calme que nous ne l'avions vu depuis longtems. Nous ne pouvons cependant signaler aucun changement de prix, le stock étant si minime en première main qu'il met à même les détenteurs de demeurer fermes aux cotes précédentes qui sont: Pour les lots inférieurs 3 1|2, 4 1|2 à 4 7|8 cents, pour X seconde et première qualité; pour les lots communs 5 3|4, 6 et 6 cents, pour les beaux lots, 6 1|2 et 6 1|2 cents; pour les lots bons et beaux, de 4 1|2 à 5, 7 et 9 cents; pour les lots de choix 5, 7 1|2 et 9 1|2 cents. Nous ne connaissons que deux ventes qui ont eu lieu dans ces trois derniers jours. Une de 95 bts. à 4 1|2, 6 1|4 et 9 1|2 cents. Arrivés depuis le 26, 275 bts expédiés dans le même espace de temps à Liverpool 128 bts. à Bordeaux 30, à New York 246, à Philadelphie 341, à Boston 57, en tout 798 bts.

ETAT DU TABAC.

1839. Oct. 1 Stock en main	bds.	902
Reçu pendant les 3 derniers jours	275	
Precedemment,	[illegible]	39231
		40193
Exporté pendant les 3 derniers jours	798	
Precedemment,	21636	22623
Stock en main,		17570

FARINE—Dans notre rapport de samedi, nous avons coté le marché ferme à une légère hausse: nos cotes étaient de 3 75 à 3 87 1|2 pour la superfine. Depuis lors, environ 1000 barils sont arrivés en grande partie par les chalands, et faute de demandes les prix ont baissé de nouveau. Nous cotons aujourd'hui la farine superfine à $3 62 1|2, prix auquel les détenteurs offrent librement, mais sans trouver des acheteurs pour de fortes parties, quelques lots ont été pris pour les Indes Occidentales, mais généralement les ventes ont été bornées pour la consommation.

WHISKEY—Le prix du marché de samedi était de 24 cts le gallon sur la Levée, depuis lors nous avons eu peu d'arrivages et le stock est presque tout en magasin; les détenteurs ont un peu élevé leurs prétentions et nous cotons le whiskey rectifié de 24 à 25 cents, avec peu de demandes.

CAFE—Les demandes sont modérées, mais les prix se sont encore soutenus. Nous cotons le Havane premier grain de 10 1|2 à 11 1|4, Rio de 11 1|2 à 11 3|4 cents. Environ 2000 sacs ont été reçus de New-York depuis peu de jours.

RIZ—Le stock est très modéré, mais les demandes sont limitées. Nous cotons encore le riz de l'ancienne récolte de $3 24 à 3 50 et celui de la nouvelle dont le marché est abondamment fourni de $3 75 à 3 87 1|2.

HAVRE, 9 juin au soir.
Notre marché de coton n'est pas meilleur qu'hier. Une plus grande quantité a été offerte à un plus bas prix. Les ventes de ce jour sont très petites. Le riz est invendable. Notre stock consiste en 1500 barils et plus de 4000 barils sont journellement attendus, de Savannah, Charleston et New-York. Un spéculateur qui, il y'a trois mois, avait acheté 400 tierçons de l'ancienne récolte à 23 et 24f. les a offert aujourd'hui à 20f. Plusieurs beaux lots récemment reçus ont été offerts à 20f.

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.
Navire Talma, Cuyol, Bordeaux, R A Lefebvre & co
Brick Chas. Miller, Prince, Providence, R. I. G Bedford & Beck
Pleiade, Lowell, Lowell, Boston, S & J P Whitney
Lackawana, Benedict, Norfolk, J B Bailey
Sadi, Park, Charleston, J W Zacharie & co
Goel. Henry, Auld. Matagorda, J Farmer
Swan, Trainer, Mobile, W J Andrews
Robt. Center, Shepherd, Havane, D Marston
Rio Grande, Jenkins, St. Joseph, J W Stilwell
John Murray, Devereux, Richmond, S & J P Whitney
Polacre [esp.] Jacinta, Riera, Havane, R Groning
Steamer Columbia, Windle, Galveston, Smith & Voorhees

ARRIVÉS.
Bateau de remorque Mohican, Heaton, de la Passe N. E.
" " Hudson,
" " Post Boy, Martin,
Navire Ohio, Kurtz, de Philadelphie.
Navire Kentucky, Cutter, de Boston.
Barque Josephine, Johnson, de Liverpool.
Brick Versaunt, Martin, de Philadelphie.
Brick Sea Island, Knapp, de Boston.
Brick Chas. Hammond, Talbot, de New York, par la voie de Key West.
Goel. Southerner, Curry, de Matamoras.
Goel. De Kalb, Laffite, de la Vile de Sabine.
Navire à vapeur Texian Zavala, commandant Lothrop, de Galveston, 27 juin.
Steamer Campté, Claiborne, de la Rivière Rouge.
" Vandalia, Smith, de St. Louis.

MEMORANDA.
Arrivé d'ici à Boston, le 19 juin, brick Mississippi, Sholfield.
Arrivé d'ici à Charleston, 24 juin, par la voie de Key West, en 6 jours, nav. à vapeur New York, Wright.
Arrivés d'ici à New York le 20 juin, brick St. Simon, Parker; brick Mary Barnard, Pitcher.
Le brick Will devait partir de New York pour ce port, le 22 juin.
Hélé en mer, le 16 juin, dans la lat. 30, long. 79, nav. Rochester, parti pour Liverpool.

Ports étrangers.
Liverpool 24 mai—Arrivé, Russia, McManus, N. O.
Parti de Liverpool pour ce port, navire Robert Palsford, Prince.
Entrés à Liverpool pour prendre un chargement pour ce port, 3 juin, Geo Jackson, Moore; Albion, Lovett; Orizimbo, Marcy; Eleanor, Pemberton.
Arrivé d'ici à Londres, 3 juin, Maryland, Balls.
Arrivé d'ici à Trieste, 20 mai, Anna-Cecilia, Fisher; 18, Bohemia, Nasar.
Dans l'Elbe, 29 mai, Bostonian, Gillesken, N. O.
Cork, 28 mai, parti, Fergus, Lista
Arrivé d'ici à Elsineure, 22 mai, Fanny, Lindstrom.
Arrivé à Gibraltar, 17 mai, l'Emilie, Gust, de la N. O. pour le Havre.
A Galveston pour ce port 25 juin, goel. Texian-Rover, Wright, partant le 1er. juillet; brick Palestine, 9 juin.

CELEBRATION DU 4 DE JUILLET.
HOTEL WASHINGTON.
LE PUBLIC est respectueusement informé qu'un diner de souscription sera donné au Lac. Les listes sont deposées aux lieux ci-après:
A la Bourse, St. Louis, Merchants' Exchange, Hôtel Conti, Verandah, City Hotel et à l'Arcade de Banks.
1 juillet—4

Tirage officiel de la
GRANDE LOTERIE DE LA LOUISIANE,
Classe No. 47 extra
13 28 39 33 9 65 60 74 23 21 26 69.
TIRAGE AUJOURD'HUI à 5½ heures à l'Exchange Hôtel.
Gros lot........ $12,000
1 Lot de........ 5,000
1 Lot de........ 3,000
1 Lot de........ 1,605
5 Lots de........ 1,000
5 Lots de........ 600
5 Lots de........ 400
1 Lot de........ 300
Billets, $4 50—coupons en proportion.
☞ Billets à vendre au bureau des Directeurs.
D. S. GREGORY & Co.
1 juil 35, rue de Canal.

AVIS AU PUBLIC.
LES CHIENS DU GRAND COMBAT D'ANIMAUX A VENDRE.
Le chien Turc, le chien Tigre et le chien Lion, deux chiens bull dogues de première force [illegible] Rocky Mountains [illegible] à l'Hôtel de la Marine, rue Vieille Levée, entre Dumaine et St. Philippe. 1er juillet.

AVIS—La société existant ci-devant, en cette ville, sous la raison de Goodman, Levy & Co. est ce jour, dissoute par consentement mutuel. O. S. Goodman et L. A. Levy jr sont chargés de la liquidation de ladite maison, et sont autorisés de faire usage du nom de ladite société pour sa liquidation.
O. S. GOODMAN, L. A. LEVY Jr., ELIAS L. PHILIP, S. EYTINGE.
1er. juil—12.

AVIS.—La société existant ci-devant entre les soussignés, sous la raison de *Nugent, Turpin & Watt* à la Nouvelle-Orléans, et de Turpin Watt & Co. au grand-Gulf Mississipi, est ce jour, dissoute par consentement mutuel. Les affaires non réglées desdites maisons seront réglées par Richard Nugent, à la Nouvelle-Orléans, et pour F. W. Turpin et Hugh Watt, au Grand-Gulf, qui sont autorisés à faire usage des noms respectifs desdites maisons, pour la liquidation seulement.
RICHARD NUGENT, F. W. TURPIN, HUGH WATT.
Nile-Orléans, 1er. juillet 1840.

AVIS.—Le soussigné, de la société ci-devant Nugent, Turpin & Watt, a pris en société M. Alfred H. Hopkins, de cette ville, et continuera les affaires par commission, sous la raison de Nugent, Hopkins & Co.
Nlle.-Orléans, 1er. Juillet 1840.
1er. juillet—6. RICHARD NUGENT.

AVIS.—La société connue en cette ville sous la raison de *Bajolière & Macarty*, devant, d'un commun accord, être dissoute au 1er. Octobre prochain, les sociétaires offrent à vendre leurs marchandises au prix coutant.
J. C. BAJOLIERE, D. B. MACARTY.
1er. juillet 1840—10 fois.

LA société existant entre les soussignés sous la raison Varillat, Pavy & Co. est dissoute, à partir de ce jour. MM. P. J. Pavy & P. Lobit ont la liquidation de l'ancienne société et la suite des affaires à partir du 1er. juillet 1840, sous la raison de P. J. Pavy & co.
Nouvelle Orléans, 30 juin 1840.
H. VARILLAT, P. J. PAVY, P. LOBIT.
1jt—2

SOCIÉTÉ—Les soussignés ont formé, ce jour, une société à l'effet de transiger des affaires de commission en général, sous la raison de Varillat et Bryan.
H. VARILLAT. W. J. BRYAN.
1er juil—3

AVIS—A partir de ce jour, M. Paul Lacroix est autorisé par notre maison à faire les achats et ventes de encre et melasse. HERMOGENE BROWN & co.
1er juillet—3 No. 9, rue Conti.

A VENDRE par le soussigné, vins en barriques, demi barriques, Montferrant, Bourg Margaux et St. Julien, vins blanc de Barsac et Sauterne en barils, vins en caisses de Lafitte, Haut-Brion, St. Julien Margaux, Larose &c. Muscat en caisses.
Anizette fine et surfine de Bordeaux.
Vinaigre de Bordeaux,
Eau de vie &c. preuve d'Amérique,
Pruneaux en grands et petits pots,
Conserves Alimentaires.
Truffes au naturel.
Saucissons &c. CH. DUBROQUA.
1 juil 15, rue Conti.

BRIQUES du Lac, Briques à feu de Pensacola, bois de chêne et frêne, bois de pin pour steamboats, chaux de Thomaston, sable et coquilles à vendre au Vieux Bassin.
1er juil. CH. GUESNARD.

MANDATS sur New York, à vendre par ANDREWS & BROTHERS,
1 jt 50, rue du Camp

SAIN-DOUX—50 barillets lard prime de l'ouest reçus par le Vandalia d'Illinois, et à vendre par
1er juil. JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp.

LARD—50 kegs de lard (Western) recemmen reçus par le Vandalia, des Illinois, à vendre par
1 juil J. A. MERRITT, 53, rue du Camp.

IMPRIMÉS pour la Douane, approuvés, à vendre à la Nelle-Orleans au magasin de
1 juil NORMAN, STEEL & co, 14 rue du Camp.

HUILE DE CASTOR—6 barils huile de castor, 1ère qualité, arrivant du nord, à vendre par
1 juil. JARVIS & ANDREWS.

ENSEIGNES reçus par le navire Kentucky—30 enseignes de 4 à 16 [illegible] de longueur, à vendre par
1 juil PRIESTLY & BEIN, 22, Vieille Levée.

SEL—1000 sacs sel fin et gros de Liverpool en débarquement et à vendre en lots au gré des acheteurs par
E. F. JENKINS,
1er juil enc. Poydras et Magasins.

SEL des Iles Turques, de Cadix et St. Ubes, à vendre en lots au gré des acheteurs par A. PARK,
1 jt 91, rue de la Commune

BRIQUES à feu anglaises—5,000 à vendre par G. BEDFORD & BECK.
1 jt 24, rue de la Douane

CHAUX de Thomaston—1000 barils chaux de Thomaston en débarquement du brick Ann Mary, à vendre par
1 jt G. BEDFORD & BECK, 24 Douane

SEL—12000 sacs sel fin et gros de Liverpool en débarquement et à vendre en lots au gré des acheteurs par
ALEXANDER PARK,
1 jt 91, rue de la Commune

SUCRE, CAPRES &c.—300 barils sucre raffiné de diverses qualités, de la rafinerie de sucre de la ville,
20 barils sirop de batterie,
250 caisses capres, moutarde, poivre de Cayenne, sauce [illegible] &c. &c.
2000 sacs sel des Iles Turques,
250 barils ciment hydraulique,
100 do romain,
100 do platre de Paris,
50 barriques pour les platriers,
1000 do chaux de Thomaston;
600 gallons huile de sperme, à vendre par
GEO. BEDFORD & BECK,
1 jt No. 24, rue de la Douane

VENTE PAR LE SHERIFF.
ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour de District—La banque des Artisans et Marchands de la Nouvelle-Orleans, contre James Walsh et James Gallier—No. 12373.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour du premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique à la Nouvelle-Orléans, encoignure des rues Jackson et Levée, ville de Lafayette, Vendredi le trente-un juillet prochain, à une heure de relevée, aux frais et risques de James Gallier, l'acquereur à la dernière vente qui a negligé et refusé de remplir les formalités de ladite vente.

10. CINQ LOTS DE TERRE,
situés dans la paroisse de Jefferson, Etat ci-dessus designés sur un plan dressé par Benjamin Buisson, arpenteur, le cinq Mars 1832, par les lettres P, Q, R, S et T, dans le carré numéro douze, faubourg Livaudais, borné par le Mississippi, la rue Troisième, la rue de la Levée et la rue Quatrième. Chacun desdits terrains, ayant mesure americaine, cinquante pieds face au Mississippi, et cinquante et un pieds un pouce, face à la rue de la Levée, et ils sont séparés par les lignes de différentes longueurs, savoir: Le lot marqué P, et séparé du lot Q par une ligne de deux cent vingt-cinq pieds; Le lot marqué Q du lot marqué R, par une ligne de deux cent vingt-quatre pieds le lot R du lot S, par une ligne de deux cent trois pieds; et le lot S du lot T, par une ligne de deux cent vingt-deux pieds. Le lot de terre marqué P, forme l'encoignure des rues de la Levée et Troisième, et la rue Troisième et le Mississippi, et mesure deux cent vingt cinq pieds sur la rue Troisième. Le lot marqué T, forme l'encoignure des rues de la Levée et Quatrième, et de la rue Quatrième et le Mississippi, et mesure deux cent vingt-un pieds face à la rue Quatrième, ainsi que les ameliorations et dependances qui s'y trouvent et les droits de batture, privileges et avantages qui y appartiennent, sans aucune exception ou reserve quelconque et tel que la propriété se trouve maintenant.

20. HUIT LOTS DE TERRE,
situés dans le meme faubourg, désignés sur le même plan, par les numeros trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf et dix, dans le carré numero quatre, borné par les rues de la Levée, Quatrième, Rousseau et Troisième. Le lot numéro trois forme l'encoignure des rues Troisième et Levée, et mesure cinquante-un pieds un pouce face à la rue de la Levée sur cent vingt-un pieds deux pouces de profondeur et face à la rue Troisième, cent dix pieds quatre pouces sur la ligne de séparation du lot numéro quatre et cinquante pieds dans la profondeur, sur la ligne de séparation du lot numéro un.

Le Lot numéro quatre, mesure cinquante-un pieds un pouce face à la rue de la Levée, cinquante pieds dans la profondeur sur la ligne de séparation du lot numéro deux, cent dix pieds quatre pouces sur la ligne de séparation du lot numéro trois et quatre-vingt-dix-neuf pieds six pouces sur la ligne de séparation du lot numéro cinq.

Le lot numéro cinq, mesure cinquante-un pieds un pouce face à la rue de la Levée, cinquante pieds dans la profondeur sur la ligne de séparation du lot numero huit, cent dix pieds six pouces sur la ligne de séparation des lots numéros quatre et deux, et quatre-vingt-dix-neuf pieds huit pouces, sur la ligne de séparation du lot numero six.

Le Lot numero Six mesure cinquante un pieds un pouce face à la rue de la Levee, cinquante pieds dans la profondeur sur la ligne de séparation du lot numero neuf, cent-quatre pieds huit pouces sur la ligne de séparation des lots numeros cinq et huit, et quatre-vingt-quatorze pieds sur la ligne de séparation du lot numéro sept.

Le Lot numéro sept, forme l'encoignure des rues de la Levée et Quatrième, et mesure cinquante et un pieds un pouce face à la rue de la Levée, cinquante pieds dans la profondeur sur la ligne de séparation du lot numéro dix, quatre-vingt-dix-neuf pieds sur la ligne de séparation des lots numeros six et neuf, et quatre-vingt-huit pieds quatre pouces sur la rue Quatrième.

Le Lot numéro huit mesure cinquante pieds face à la rue Rousseau, cent-neuf pieds de profondeur entre des lignes parallèles, et cinquante pieds dans la profondeur, sur la ligne de séparation du lot numéro cinq.

Le Lot numéro neuf, mesure cinquante pieds face à la rue Rousseau, cent-quatre pieds de profondeur entre des lignes parallèles, et cinquante pieds dans la profondeur sur la ligne de séparation du lot numéro six.

Le Lot numéro dix, forme l'encoignure des rues Rousseau et Quatrième, mesure cinquante pieds face à la rue Rousseau, quatre-vingt-dix-huit pieds dix pouces de profondeur et face à la rue Quatrième et cinquante pieds dans la profondeur sur la ligne de séparation du lot numéro sept, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges et appartenances qui en dependent sans exception ou reserve quelconque.

30. TREIZE ESCLAVES,
dont les noms et l'âge sont comme suit:
OLD JOE, cinquante et un ans,
SAM, trente et un ans,
ARCHY, vingt-cinq ans,
BOB, vingt-cinq ans,
OLIVER, trente ans,
NELSON, vingt-huit ans,
YOUNG DAVID, vingt-quatre ans,
OLD DAVID, quarante ans,
REUBEN, trente-deux ans,
BLACKBURN, trente-sept ans,
MARTIN, vingt-six ans,
EDMUND, vingt-trois ans,
LONG JACOB, quarante et un ans, lequel nègre est marron.

CONDITIONS DE LA VENTE
Des susdites propriétés et esclaves:—la somme de trente trois mille cinq cent cinquante piastres et quatre cents ($33,550 04) avec les intérêts qui seront dus jusqu'au jour de la vente, à raison de dix pour cent par an, savoir: sur la somme de onze mille sept cent soixante et dix piastres et quatre cents, ($11,770 04) à dater du quatre mai 1838, jusqu'au jour de la vente; et sur la somme de vingt et un mille sept cent quatre vingt piastres ($21,780) à dater du 4 mai 1839, à raison de dix pour cent jusqu'à parfait paiement, et les frais du procès comptant. Et pour la balance, l'acquéreur assumera le paiement à l'échéance de treize billets, tous datés du 26 avril 1836, et payables comme suit: six billets, dont trois tirés par James Gallier à l'ordre de James Walsh, un de la somme de quatre mille piastres ($4000,) ($3,800,) un de la somme de trois mille quatre cent quarante piastres; et trois tirés par James Walsh, à l'ordre de James Gallier, un de la somme de quatre mille deux cents piastres ($4,200), un de la somme de trois mille cinq cents piastres ($3,500), et un de la somme de quatre mille cent piastres ($4,100), payables le premier mai 1840; et sept autres billets dont quatre tirés par ledit James Gallier à l'ordre dudit James Walsh, un de la somme de trois mille deux cents piastres ($3,200), un de la somme de trois mille trois cents piastres ($3,300) un de la somme de trois mille cinq cents piastres ($3,500), et un de la somme de trois mille trois cents piastres ($3,300), et trois tirés par ledit Walsh, à l'ordre du dit Gallier, un de la somme de trois mille sept cents piastres ($3,700), un de la somme de trois mille cinq cents piastres ($3,500), et un de la somme de trois mille cinq cents piastres ($3,500), payables le premier mai 1841.

N. B. Je suis autorisé d'annoncer, par les demandeurs, que de la susdite somme payable au comptant, l'acquéreur peut liquider la somme de $18,150 de cette manière, en ajoutant l'intérêt de dix pour cent sur la somme de $6,150 à dater du quatre mai 1838 jusqu'au jour de la vente, et sur la somme de $12,000, à dater du quatre mai 1839, jusqu'au jour de la vente, au même taux à dater du quatre mai 1839, et de diviser le tout en trois parties égales, payables à un, deux et trois ans, avec intérêt de sept pour cent à dater du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, l'acquéreur fournissant des billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale.
1er juillet MANUEL J. GARCIA, Shérif.

Alexandre Park contre Prescott, Jones & Co.
EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable O. P. Jackson, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, le 10 de juillet 1840, à midi, à mon bureau, passage de la Bourse entre Conti et St. Louis, un coffre fort, saisi pour satisfaire le jugement rendu dans cette affaire.
Conditions, comptant.
1 jt CHS. CLAIBORNE, marshal

Florent Zorn vs. Abraham Taylor & Co
EN vertu d'un ordre de fi. fa. à moi adressé par l'honorable Wm. Grivot, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique le 11 de juillet 1840, à 4 heures et demie, sur les lieux No. 65, rue Poydras, le contenu d'un café saisi pour satisfaire le jugement rendu dans cette affaire.
Conditions, comptant.
1er juil CHS. CLAIBORNE, marshal.

O. Bienvenu vs. Corlon & Allen.
EN vertu d'un ordre de fi. fa. à moi adressé par l'hon. W. Grivot, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique le 11 juillet 1840, à 4 heures P. M. sur les lieux, [illegible] le contenu d'un café connu sous le nom de [illegible], saisi pour satisfaire le jugement rendu dans cette affaire.—Conditions, comptant.
1er juil CHS. CLAIBORNE, marshal.

IL a été reçu dans le magasin du soussigné, la semaine dernière, trois balles d'étoffes en coton, marquées N dans un carreau, qui proviennent probablement d'un paquebot du Nord. Le propriétaire est prié de se faire connaître [illegible] SCHMIDT & Co, 86, rue Bienville.
30 juin

POUR [illegible] et tous les ports intermédiaires—Le superbe steamer [illegible] passagers, [illegible] NOUVELLE ORLEANS, capt. [illegible] vendu, et partira pour les ports ci-dessus. On peut arrêter des chambres à notre office. J. VAIRIN & Co.
30 juin 36, rue Poydras

POUR ST. MARTINVILLE (Attakapas) et les ports intermédiaires—Le steamer bien connu AJAX, capitaine N. G. Trouard, partira positivement mercredi, le 1er. juillet, à 10 heures a. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à DURRIVE & DEBLANC,
29 juin 42 et 43, Nelle Levée.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.—Mardi le 7 juillet, à 5 heures P. M.—Le magnifique steamer DIANA, capt. F. Carter, partira positivement comme ci-dessus; laissant ainsi à ceux qui désirent voir le résultat des élections, la faculté de partir immédiatement.
Le steamer *Diana* ne prendra pas de fret, et tirant peu d'eau, il n'éprouvera aucun retard dans sa navigation par suite de la baisse des eaux. On peut arrêter des lits en s'adressant à
26 juin H. E. LAWRENCE, 29, Nile. Levée

POUR LA HAVANE.
La goëlette DELIGHT, partira positivement pour ce port, lundi 6 juillet. Pour fret de 300 barils ou passage ayant de très belles chambres, s'adresser à
1er juil. R. GRONING & Co.

POUR MARSEILLE—La belle barque JOHN BROWER, partira sous peu. Pour fret de 100 balles de coton sur le pont ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à JOHN & D. FEHRMAN,
1 jt—3 No. 26, Bank Place

POUR LA HAVANE.
Le brick doublé et chevillé en cuivre APALACHICOLA, capt. Scheridan, partira positivement pour le port ci-dessus mercredi, le 1er juillet. Pour passage seulement, s'adresser à
30 juin A. CAPDEVIELLE & co. 19, Toulouse.

POUR MATAMOROS PAR LE RIO GRANDE.
Devant partir dimanche, le 5 juillet prochain.
La goëlette packet régulier EMBLEM, capt. Romsey, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira comme ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, ou à JOHN BELLOW jr. 107, Vieille Levée
30 juin—5

POUR PHILADELPHIE.—La goëlette fine voilière GOV. ARNOLD, capitaine Holmes, ayant sa cargaison engagée peut prendre un chargement de pont.—S'adresser pour fret ou passage au capitaine à bord ou à
30 juin J. W. ZACHARIE & Co.

DEMANDE DE NAVIRE—On a besoin de suite d'un brick du port de 1000 barils pour prendre un chargement pour St. Thomas. S'adresser à
30 juin—3 HENRY TETE, 13, Conti.

DEMANDE DE NAVIRE—On a besoin immédiatement d'un brick du port de 1000 barils pour prendre un chargement pour Kingston, Jamaïque. S'adresser à HENRY TETE,
30 juin—3 13, Conti.

POUR TAMPICO.—La goëlette fine voilière [illegible], capitaine Rantiford, partira positivement le 1er. juillet. Les expéditeurs sont requis d'envoyer leur fret à bord aussitôt que possible.
Cette goëlette peut prendre 150 barils si l'on s'adresse immédiatement. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à J. ROBERT & Co.
29 juin 47, rue Bienville

POUR NEW YORK—Le brick fin voilier CATHERINE, capitaine Cook, partira sous peu pour le port susdit. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à S. GODDARD. Jr.
29 juin 52, rue Gravier.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier PERUVIAN capitaine Wotten, ayant son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord, à la Seconde Municipalité, ou à J. ALBERT, 26, rue St. Louis.
26 juin

POUR LE HAVRE—Le navire de première classe OLYMPIA, capitaine Gray, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira immédiatement pour le port susdit. S'adresser à F. PERRET, 50, Toulouse.
25 juin

POUR TRIESTE—Le bon voilier REGULUS, capitaine Thompson, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret de 200 balles ou passage, s'adresser à
25 j KOHN, DARON & Co, 25, rue Bienville.

POUR LE HAVRE.
Le trois mats WILLIAM BROWN, capt. Harris, ayant sa cargaison engagée partira sous peu. Pour passage s'adresser à bord dans la 2de Municipalité, ou à S & J P WHITNEY, 73, rue du Camp.
23 juin

POUR LE HAVRE.
Le trois mats TELUMAH, capt. Glidden, ayant sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour passage ou fret sur le pont s'adresser à bord ou à
23 juin S & J P WHITNEY, 73, rue du Camp.

☞ Le Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Océan est transporté au No. 9, de la rue du Camp, à l'encoignure de la rue Gravier. 16 juin—1m

BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE,
Nlle. Orléans le 1er. juillet 1840.
CETTE banque sera fermée samedi prochain, le quatre juillet courant. Les billets dus ce jour la seront payables vendredi, qui sera un jour d'escompte, et les billets pour l'escompte devront être presentés jeudi.
1 jt RICHARD RELF, caissier

BANQUE DE LA BOURSE,
Nouvelle-Orléans, 1er. juillet 1840.
CETTE institution sera fermée samedi, le 4 courant. Les billets dus ce jour seront payables vendredi, et les offres à l'escompte devront être faites jeudi.
1 jt R. BRENAN, caissier

BANQUE DES AMELIORATIONS,
N. Orléans, 30 juin 1840.
CETTE Banque sera fermée samedi prochain 4 de juillet. Les billets dus ce jour devront être payés [illegible]
1 jt L. BERNARD, caissier

AVIS.
BANQUE DES MARCHANDS,
Nelle-Orléans, le 30 juin 1840.
CETTE Banque sera fermée le samedi 4 juillet. Les porteurs de billets dus à cette banque, devront être payés la veille, et les billets offerts à l'escompte seront reçus le jeudi 2 juillet.
Par ordre. ROBERT COPLAND, Caissier
1 juil

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE,
Nlle. Orléans, 30 juin 1840.
CETTE banque sera fermée samedi prochain 4 juillet. Les billets et traites échéant ce jour là, devront être payés le jour précédent.
FRED. RIC. FREY, caissier

ASSOCIATION CONSOLIDÉE des CULTIVATEURS.
Nelle-Orleans, 29 juin 1840.
LES bureaux de cette institution seront fermés samedi prochain, 4 de juillet, les billets et traites échéant ce jour là devront être payés le jour précédent, et les offres pour l'escompte faites le jeudi 2 juillet.
Par ordre de la direction. A. BAUDOIN, Caissier
30 juin

BANQUE DE CITÉ.
Mercredi le 29 juin 1840.
CETTE banque sera fermée samedi prochain 4 de juillet. Les billets dus ce jour-là, seront payables le jour précédent, les billets pour l'escompte devront être offerts jeudi, et les réponses seront données vendredi.
30 juin R. J. PALFREY, Caissier

BANQUE DE CARROLLTON.
CETTE banque sera fermée le 4 juillet prochain. Les billets dus ce jour, devront être payés la veille.
30 juin JOHN NICHOLSON, Caissier.

LE Soussigné offre à vendre d'importation recente: 20 barriques vin rouge, Montferrand; 100 do. do. St. Emilion; 35 do. do. St. Estèphe, 35 do. do. St. Julien, 10 do. do. Leoville, 12 do. do. vieux Château Margaux, 5 do. do. véritable Lafite; 150 do. [illegible]; 30 do. de Propriétaire, (Marseille); 4 do. vin muscat de Frontignan, [illegible]; 475 caisses vin rouge, Lafitte, Margaux, St. Julien, Larose, St. Estèphe; 100 caisses vin blanc, Haut Sauterne, Barsac, Grave, 282 caisses Liqueurs de Chauvet, surfines, surfine et [illegible], 25 do. prunes et abricots à l'eau de vie, [illegible] conserves [illegible], Guignolet, 20 caisses marasquin de Zara, [illegible] petits pois, haricots, 20 balles amandes [illegible] 5 gallons, du Havre.
Si les marchandises ci-dessus ne sont pas vendues d'ici au premier octobre prochain, elles le seront à l'encan pour le compte de qui il appartiendra.
1er juil—1m V. POUVERIN, enc. Royale et Dumaine.

VIN ROUGE de Bordeaux à dix bouteilles pour une piastre.
On trouvera constamment au magasin de détail du soussigné d'excellent vin ordinaire, le même qu'il vend $25 la barrique, à dix bouteilles pour une piastre.
1er juil—1m V. POUVERIN, enc. Royale et Dumaine.

Succession de James B. Anderson.
LES personnes qui ont des réclamations contre la succession de James B. Anderson, sont priées de les présenter au soussigné, dûment légalisées, le, ou avant le 6 juillet prochain, et ceux qui doivent à la dite succession sont également requis de venir solder leurs comptes immédiatement. O. B. HILL, curateur.
26 juin—12.

AVIS.
Election d'un Représentant au Congrès et d'un Sénateur et Représentant à la Législature d'Etat.
CONFORMEMENT A LA LOI et d'après une proclamation du Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, avis est par le present donné à tous les citoyens de la Paroisse de Jefferson ayant le droit de suffrage aux elections generales de l'Etat, que lundi, six juillet prochain, et les deux jours suivants, de, 10 heures du matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi, les scrutins seront ouverts aux endroits ci-après mentionnés, pour l'élection d'un Représentant au 27ème. Congrès des Etats Unis pour le premier District Congressionnel de l'Etat de la Louisiane, d'un Sénateur pour le troisième District Sénatorial composé de la Paroisse de Jefferson, et d'un Représentant à la Législature d'Etat pour la dite Paroisse, et que ladite élection sera tenue comme suit:
Le six juillet, en la maison de Cour de la Paroisse Jefferson sous la présidence de deux des Juges de Paix de cette Paroisse et du Juge de Paroisse soussigné.
Le sept juillet sous la présidence des mêmes juges à l'Hôtel de Carrollton en cette Paroisse.
Le huit juillet, sous la présidence des mêmes juges, en la maison de Monsieur J. B. Drouet, située sur la rive droite du Mississipi, au dessus de Carrollton.
Les six, sept et huit Juillet au District de Barrataria en cette Paroisse, chez MM. L. Commagère et P. A. St.-Pé, nommés commissaires de la dite élection.
Les six et sept Juillet à la Chenière Caminada en cette Paroisse, chez M. Joseph Cossa, et le huit Juillet à la Grande Isle, chez M. Ribas sous la présidence de Messrs S. B. Bennett, Lewis Rondeau et William Hall, nommés Commissaires de la dite élection.
29 juin—9 F. BUGUÉ, Juge de Paroisse.

DES propositions cachetées seront reçues par les soussignés, composant un comité des Marguilliers de l'Eglise St. Louis de la Nouvelle Orléans, jusqu'au lundi 6 juillet prochain, à midi, pour l'entreprise des réparations et augmentation à faire à la maison de Cour.
Le cahier des charges et les plans sont déposés et peuvent être examinés au bureau de M. Fred. Buisson, allée de la Bourse.
FRED. BUISSON, FELIX LABATUT, FÇOIS. CORREJOLLES, } Comité des Marguillers.
27 juin—8

AVIS—Le soussigné ayant été nommé syndic de la faillite Isaac Hart & Co. prie toutes les personnes qui ont des réclamations de les présenter, et celles qui doivent à ladite faillite de régler leurs comptes sous le plus bref délai. Wm. R. COMLY,
23 juin—10 97, rue du Camp

LA BANQUE D'EPARGNES DE LA NOUVELLE-ORLEANS est transportée à l'encoignure des rues du Camp et Gravier, la porte après celle du Bureau d'Assurance de l'Océan. 22 juin—6

AVIS.—Le soussigné, agent de la maison Manuel Murdaque & Co., de Vera-Cruz, informe le public qu'il a établi son bureau d'agence dans la rue Royale No. 106, où il est prêt à recevoir les ordres et les affaires qu'on voudra lui confier. A. VAUDRICOURT
30 j

LE soussigné vient de recevoir par le navire Olympia un grand assortiment de bottines lasting, [illegible] vernis et en veau, escarpins etc. qu'il offre à vendre à bon marché pour du comptant, à son magasin rue de Chartres no. 156. P. LIGÉ.
[illegible] juin—6

UNE personne bien recommandée, ancien directeur et manufacturier de Verreries, en France, connaissant parfaitement la fabrication des cristaux et des verres, tailleur et graveur sur cristaux, offre ses services au public en général, ou à une société qui voudrait établir un établissement de ce genre aux Etats-Unis ou au Mexique. S'adresser au bureau de placement et de correspondance, No. 92, rue du Canal. [illegible] juin—3

UN homme de 36 ans, bon forgeron pour habitation, connaissant et pouvant exécuter toute sorte d'ouvrages, désirerait trouver une place permanente. Il a avec lui sa femme, mais point d'enfans. Il peut fournir de bonnes recommandations, ayant déjà servi plusieurs années sur diverses habitations de cet Etat. S'adresser à A. P. au bureau de l'Abeille. 29 juin—3

RESIDENCE POUR L'ETE.
JOLIE MAISON DE CAMPAGNE A LOUER
PASCAGOULA.
UNE jolie maison située à un mille de la mer, sur la rivière Pascagoula. Cette maison offre toutes les commodités désirables pour une famille ou deux, pendant l'été; elle est composée de huit appartemens, [illegible] Fourniture en sera donnée immédiatement. Pour plus amples informations, s'adresser à Victor Wiltz, rue de la Levée, entre les rues Conti et Bienville, No. 48, ou à J. B. [illegible] à Pascagoula. [illegible] juin

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu aujourd'hui, mercredi, le 1er juillet 1840, à 10 heures du matin en son magasin d'encan No. 26, rue Conti, 4 caisses cotonnade française. 1er juil.

PAR J. LEVY.
IL sera vendu cet après midi, mercredi, 1er juillet, rue Clinton, entre celles Douane et Bienville,
70 quarts de barriques Vin de Malaga doux, ayant droit au drawback.
Conditions, quatre mois de crédit, en billets endossés à satisfaction. 1er juil—1

PAR J. LEVY.
IL sera vendu cet après midi, mercredi, 1er. juillet, rue Clinton, entre celles Bienville et Douane,
70 demi barils maquereaux No. 1; 30 demi barils dito No. 2, venant d'être débarqués du brick Oriental, de Boston.
1er juil—1

PAR JOSEPH A. BEARD.
IL sera vendu aujourd'hui, le 1er juillet, à 6 heures P. M., au magasin situé sur la Nile-Levée au No. 67:
42 barils maquereaux No. 2, bonne qualité,
25 sacs café,
1 pipe genièvre de Hollande,
60 caisses vin rouge,
4 barriques huile d'hiver pressée,
Conditions comptant. 1er juil.

Esclaves! Esclaves!
PAR JOSEPH A. BEARD
IL sera vendu jeudi 2 juillet, à midi, à l'Arcade Banks, les esclaves suivans, vendus sans réserve pour payer des avances, savoir:
Jessie, mulâtre âgé de 17 ans, garçon de champ.
James, âgé de 30 ans, bon domestique de magasin et drayman.
Jenny, âgée de 26 ans, bonne domestique de maison, et son enfant Phoebe, âgé de 19 mois,
Henry, âgé de 21 ans, bon domestique de maison, cocher, et homme de magasin.
Milley, âgée de 34 ans, négresse de champ, cuisinière et blanchisseuse.
Les actes de vente, pour les trois premiers, devant Barnett Jnr. et pour les deux derniers, devant Wm Marks, notaires, aux frais des acquéreurs.
Conditions—Comptant. 1 jt—2

PAR FERNANDEZ & WHITING.
IL sera vendu mercredi le 15 courant, à la Bourse St. Louis, à midi, par ordre de l'exécuteur de la succession de Cha. Kosclus et pour le compte et risque de J. A. Romer qui n'a pas rempli les conditions de la vente faite le 14 décembre 1839.
Les Esclaves ci après nommés.
JANE, négresse âgée de 41 ans, et ses deux enfans
JAMES, âgé de 9 ans, et William, âgé de 6 ans.
Conditions—6, 12 et 18 mois de crédit du jour de la vente, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur et hypothèque jusqu'à parfait paiement en cas de non paiement à l'échéance des dits billets porteront intérets à 10 p. cent jusqu'à paiement integral.
L'acte de vente sera passé devant Carlisle Pollock not. pub. aux frais de l'acquéreur. 1er juil.

PAR JOSEPH A. BEARD.
IL sera vendu jeudi le 2 juillet courant, à 10 heures A. M. au magasin d'encan, situé dans la rue de la Commune au No. 56:—
100 doux. salaisons et sauces de Londres de qualité supérieure,
12 caisses bon vin de Porto,
26 do. vin de Sherry d'Oldem et de Lobo,
20 paniers vin de Champagne,
20 caisses moutarde de Londres.
Et le solde de fond abandonné par James Beattie à ses créanciers, comprenant des livres de bureaux, du papier à lettres, de l'encre et des articles de fournitures de bureaux, une presse à sceaux pour notaires et un instrument de nivelage avec un compas. 1er juil

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu, mercredi le 1er juillet, à 10 heures du matin, rue du Canal, entre les rues Magasins et Levee, pour clore un compte:
25 barils huile de baleine, pressée en hiver,
10 rouleaux corde de Manille. 30 juin—2

Vente positive d'immeubles.
PAR J. A. BEARD.
IL sera vendu à l'encan, samedi 11 juillet à midi, à l'arcade des bains, rue St. Louis:
4 lots de terre situés dans le faubourg Delassize dans la paroisse de Jefferson et designés par les Nos. 1, 18, 19 et 20 dans l'ilet 10, compris dans les rues Pleasant, Laurel, Harmony et Live Oak. Les dits lots se joignant et mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Laurel sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par B. Buisson en date du 26 avril 1836.
Les propriétés ci-dessus seront vendues sans aucune réserve pour clore une affaire.
Les actes de vente devant M. J. B. Marks, notaire public, aux frais d'acquéreurs.
Conditions comptant. 30 juin

PAR A. L. FERNET.
Bureau rue Conti No. 21.
MEUBLES DE NEW-YORK.
IL sera vendu, Mercredi prochain, 1er Juillet, à 10 heures, au No. 22 de la rue Bienville, un assortiment général de Meubles de New-York, consistant en:
Belles armoires, bureaux, sophas, tables, glaces, chaises françaises, &c. &c.
Conditions à la vente.
Ces meubles pourront être examinés quand on le voudra avant la vente, et emballés comme on le désirera.
27 juin—4

PAR M. BARNETT SENR.
(*Vente de Syndic.*)
IL sera vendu vendredi, le 3 juillet prochain 1840, à 10 heures A. M., au No. 27, de la rue Tchoupitoulas, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en date du 30 mai dernier 1840, les meubles suivants, abandonnés par Thomas J. Beck à ses créanciers:
Une bibliothèque avec des livres,
Un lit,
Un side-board avec le dessus en marbre,
Un lavabo,
Une table ronde,
Un bureau,
Un sofa.
Conditions—Comptant. 22 juin—10

VENTES PAR LE MARSHALL DES E.-U.
COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS DU DISTRICT ORIENTAL DE LA LOUISIANE.—No. [illegible] Walden contre Edward Livingston et al.—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Circuit des Etats-Unis pour le district Oriental de la Louisiane, j'exposerai en vente publique, à la Bourse, St. Louis, mercredi le 15 juillet 1840, à midi, deux certains lots de terre [illegible] pouces et 4 lignes sur la rue de la Nouvelle Levée, 73 pieds, 9 pouces et 4 lignes sur la rue Tchoupitoulas, 72 pieds, 9 pouces et 4 lignes [illegible] et mesurant 79 pieds 10 pouces et 1 ligne sur [illegible] côté méridional, mesure anglaise, et l'autre lot de terre mesure 20 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la rue de la Nelle Levée sur une profondeur de 96 pieds 10 pouces et 2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No. 5 et se prolonge jusqu'à la rue Tchoupitoulas sur laquelle il a une façade de 18 pieds et 6 lignes sur la rue Tchoupitoulas.
9 juin—27 M. MARIGNY, Marshal des E.-U.

LEGION DE LA LOUISIANE.
Nelle-Orléans, 26 juin 1840.
LA Légion de la Louisiane prendra les armes samedi 4 juillet prochain et se réunira sur la Place d'Armes à [illegible] heures précises du matin, pour célébrer l'anniversaire de la mémorable journée de notre indépendance.
La Compagnie des Mont Vernon Mousquetaires, capt. St. Angelo, se rendra sur la place une heure avant la revue pour en former la grille et en garder les portes.
Le Major Reif du bataillon d'artillerie est requis de prendre toutes les mesures necessaires pour assurer le service [illegible] salves.
Les officiers supérieurs sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent ordre.
Le Lieut. Colonel Commandant C. DAUNOY
L'adjudant Major de la Legion C. MASSIEU
27 juin

CHASSEURS ST. BERNARD
LA compagnie montera à cheval samedi prochain quatre juillet, à 6 heures du matin et se réunira sur la Place Washington, pantalon blanc, équipement complet.
Chaque membre est requis, sous peine d'amende, d'être ponctuel au rendez-vous.
Par ordre du capitaine commandant.
TH. DE LA ROIX, Marechal des logis chef
1 jt—2

CHASSEURS A CHEVAL LOUISIANAIS.
VOUS monterez à cheval samedi prochain, 4 juillet, à 6 heures du matin, l'appel se fera à 6 1|2 heures précises [illegible] rendez-vous.—Tenue d'été.
Par ordre du capitaine,
30 juin F. PLANCHARD, marechal des logis chef

BATAILLON D'ARTILLERIE.
Le Bataillon prendra les armes samedi prochain 4 juillet, à 6 heures précises du matin.
Equipement complet, tenue d'été. Réunion à l'arsenal rue St. Pierre.
Par ordre du major.
A. SCHREIBER. Adjt. major
30 juin

GARDES D'ORLEANS ATTENTION!!!
La Compagnie prendra les armes samedi prochain, 4 juillet, pour célébrer l'anniversaire de notre Indépendance.
Grande tenue, pantalon blanc. Rendez-vous ordinaire, à 5 heures du matin. La Légion devant se trouver sur la Place d'Armes à 6 heures précises.
Par ordre du capitaine Justin Durel.
ANT. DUBUC, sergent major
P. S. Le capitaine espère qu'avec le concours des membres zélés il parviendra à reorganiser la Compagnie.
29 juin

VOLTIGEURS D'ORLEANS—Attention!
LA Compagnie prendra les armes samedi prochain 4 juillet, pour célébrer l'anniversaire de notre Indépendance.
Grande tenue, pantalon blanc. Rendez-vous ordinaire à cinq heures du matin, la Légion devant se trouver sur la Place d'Armes à six heures précises.
Par ordre du capitaine.
BALLAND, Sergent Major.
1 jt

CAZADORES DE ORLEANS.
ATENCION!!!
La compania se reunira el Sabado, 4 de julio proximo, a las cinco en punto de la mañana, con armamento completo, casaca, pabo y pantalon blanco, para celebrar el Aniversario de la independencia de los Estados Unidos de America; Siendo este dia el [illegible] Aniversario de la Compañia, se recomienda la mayor asistencia y puntualidad a los miembros [illegible] dicho cuerpo, la reunion en el parage acostumbrado.
Por orden del comandante [illegible]
F. A. GARCIA, Sargento primero.
30 junio

CAZADORES VOLANTES DEL ESTADO.
Atencion!!!
La compania se reunira el sabado 4 de julio, a las 4 de la mañana con armamento completo, casaca de pabo y pantalon blanco, en el parage acostumbrado, para celebrar el aniversario de la independencia de los Estados Unidos; se recomienda la mayor puntualidad a los miembros [illegible] Legion.
Por orden del capitan
FRANCISCO SOLER, sargento primero.
1 julio

GUARDIA DI JACKSON.
La Compagnia si riunira sabbato 4 luglio al solito luogo piazza Congo, alle ore 4 1-2 di mattina, in gran tenuta.
Per ordine del Capitano,
TRUSCONI, Sargente Maggiore.
30 juin

MOSCHETTIERI DI MONTE-VERNON.
Sabato prossimo, alle cinque in punto della mattina, la compagnia si troverà riunita, armi e bagaglio, nel passaggio della Borsa di San Luigi per attendere alla celebrazione del Quattro di Luglio. [illegible] individui in uniforme. Il Sergente Maggiore e particolarmente incaricato della esecuzione di questo ordine.
Il capitano
30 juin SANTANGELO

HOTEL DE LA PASSE CHRISTIAN.
LES prix pour la pension et le logement à l'établissement ci-dessus, seront, depuis le 1er juillet 1840, fixés comme il suit, savoir:
Pension par mois, $40
par jour. 2
Enfans et domestique demi prix.
On trouvera des vins et des liqueurs de premier choix et les prix seront aussi moderés que possible.
Des chambres pourront être arrêtées chez THOMPSON, No. 66, rue de la Douane.
30 juin—6

PERDU—Depuis dimanche dernier huit jours, une très petite chienne levrette de la grosseur d'un chat; toute blanche à l'exception de deux petites taches brunes sur le dos. Une récompense sera donnée à quiconque la livrera rue des Nayades, [illegible] Tchoupitoulas. 30 juin—6

$5 DE RECOMPENSE
seront donnés à celui qui ramènera au bureau de cette feuille, ou logera dans une des prisons de la ville, la mulâtresse nommée ADELE, âgée de 18 ans, créole et parlant anglais et français. [illegible] Elle a appartenu au Dr. McFarlane, de la 3me. Municipalité, chez qui elle se tient cachée.
Les capitaines de bateaux à vapeur et de navires sont informés de ne pas la recevoir à leur bord, sous les peines [illegible]. 30 juin